

# Un allié essentiel aux amateurs de plein air

VALÉRIE LÉPINE

**De multiples sentiers sillonnent le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut. Ce réseau de pistes est souvent officieux et fragile, puisque dans certains cas, aucune entente n'a été conclue entre les propriétaires et les utilisateurs. La SOPAIR devient dans ce contexte un organisme essentiel à la préservation et la pérennisation de ce réseau.**

Anciennement appelée SOPRÉ, qui avait pour objectif depuis 1998 de participer à la planification et au développement du Parc régional des Pays-d'en-Haut, la Société de plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR) a récemment revu sa mission pour mieux répondre aux enjeux de développement du territoire et faire écho aux préoccupations des citoyens quant à la préservation des sentiers du territoire.

De simple comité de consultation lié au développement du Parc régional des Pays-d'en-Haut, la SOPAIR a donc élargi son mandat et est devenue depuis octobre 2014 un organisme de consultation et de concertation qui veut assurer la conservation, la pérennité, l'accès et le développement de sentiers sur tout le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Cette réorientation est, entre autres, née du constat qu'aucun organisme régional n'était présent pour favoriser les échanges entre les différents inter-

venants (propriétaires terriens, organismes de plein air, Municipalités, etc.). La SOPAIR veut permettre l'optimisation et l'uniformisation des ressources en partageant son expertise et celle de chaque Municipalité, en offrant une vision globale de la situation, en proposant des solutions polyvalentes et en permettant le maillage des différents réseaux de sentiers.

## Projets

Un de ses premiers projets est de faire l'inventaire des sentiers non motorisés faisant l'objet d'autorisations officielles. La chargée de projets de l'organisme, Marie-France Lajeunesse, travaille avec un géomaticien pour établir des cartes, en plus d'identifier le statut de chaque tronçon – certains ne faisant pas encore l'objet d'entente officielle.

Un logiciel contenant toutes ces informations sera par la suite donné gratuitement aux Municipalités pour faciliter le travail des urbanistes. La SOPAIR compte également dévelop-

per un site internet qui permettra de faire des liens vers le site de chaque organisme de plein air de la région et vers les cartes des sentiers officiels.

La SOPAIR aide également différents organismes de plein air municipaux dans leurs projets. Elle a, par exemple, travaillé avec le Club de plein air de Sainte-Anne-des-Lacs et les employés de la Municipalité au projet d'officialisation de la piste historique Loken. Elle collabore aussi au projet du maire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson pour établir un plan directeur des sentiers de son territoire et éventuellement relier ces sentiers à ceux de Sainte-Adèle.

## Appui des élus

M<sup>me</sup> Lajeunesse affirme que les élus sont sensibilisés à la problématique de la conservation des sentiers. Elle donne comme preuve la subvention de 25 000 \$ que le conseil des maires de la MRC a octroyé à l'organisme. Elle constate d'autre part que les promoteurs immobiliers semblent de plus en plus ouverts à l'idée d'intégrer les sentiers à leurs projets de développement.

La MRC des Pays-d'en-Haut appuie par ailleurs la mission de la SOPAIR puisque, selon Chantal Ladouceur, chargée de développe-

ment récréatif à la MRC, «les citoyens du territoire pourront bénéficier des retombées des actions concrètes qui seront menées en matière d'accès et de pérennité des espaces voués à la pratique des activités de plein air.» C'est aussi la MRC qui héberge sans frais les bureaux de la SOPAIR.

Le maire de Saint-Sauveur, Jacques Gariépy, est devenu président de la SOPAIR lors de la dernière assemblée générale annuelle (AGA) tenue le 19 mars. Contacté par téléphone, il a déclaré au *Journal* que la SOPAIR joue un rôle important dans les négociations avec les propriétaires terriens pour l'obtention de servitudes.

Pour répondre au désir manifeste des citoyens de Saint-Sauveur d'avoir accès à un réseau officiel de sentiers, M. Gariépy a de plus annoncé au *Journal* que sa Municipalité créera dans les prochaines semaines un orga-

nisme de plein air constitué de bénévoles et d'élus qui aura, entre autres, comme mission de répertorier les sentiers déjà existants, de les protéger en obtenant des droits de passage et de les baliser. M. Gariépy a soutenu durant l'entrevue que le réseau des sentiers de la municipalité constituait une priorité pour les citoyens. Ceux-ci avaient d'ailleurs déjà manifesté leur intérêt face à ce sujet lors des dernières élections municipales.

## Devenir membre = soutenir les efforts de la SOPAIR

Lors de sa dernière AGA, la SOPAIR a modifié ses règlements généraux pour y inclure un statut de membre. Maintenant, tout individu, organisme, institution ou entreprise peut devenir membre, et ce, gratuitement. Devenir membre de la SOPAIR démontre son appui à l'organisme et à la cause des sentiers.

Pour devenir membre, il suffit de contacter Marie-France Lajeunesse: 450-229-6637, poste 104 ou [mflajeunesse@pleinairpdh.com](mailto:mflajeunesse@pleinairpdh.com).

## Soirée bénéfique de la Fondation du cégep de Saint-Jérôme

**Dans le cadre de la soirée-bénéfice AccorDONS à chaque mets son vin, qui aura lieu le vendredi 17 avril au Cégep de Saint-Jérôme, la Fondation du cégep a conclu un partenariat avec la Technique de gestion d'établissement de restauration (TGER).**

Les étudiants de cette technique inscrits au cours Création et standardisation de recettes s'occuperont de la production du menu et du service aux tables des 150 convives attendues lors de cette soirée.

Au cours du premier service, c'est la bouchée créée par Arianne Faucher et Tiffany Murphy qui sera servie. Ces deux étudiantes ont remporté, le 7 avril dernier, le concours de recette organisé par la Fondation.



Yannick Achim, président du Jury; les deux gagnantes Arianne Faucher et Tiffany Murphy; Caroline Boyer, professeur; Joel Bouchard, directeur de la Fondation; et Kim Gilbert, membre du jury.

## Les Presses du Monde fermées

### Expression libre

#### Reviendra-t-il, reviendra-t-elle ?

Il n'est jamais trop tard pour souligner le regret que provoque la fermeture d'un commerce qui nous servait très bien jusqu'à ce jour, la boutique Les Presses du Monde, de Saint-Sauveur, qui a effectivement fermé le 22 février dernier.

Quoi de plus essentiel que l'information « palpable » d'ici et d'ailleurs. Mes sens du toucher et de l'odorat s'en voient affectés, mais ma culture générale aussi.

Domage pour la propriétaire Doris Fournier ainsi que pour nous, lecteurs inassouvis, car nous y retrouvions intimité, service et fidélité, et il nous faudra à l'avenir parcourir plus de kilomètres pour obtenir une variété comparable de revues et journaux venant de partout dans le monde.

Devons-nous nous résigner devant cette machine qu'est le progrès et à n'importe quel coût? J'ose espérer que non.

**Émile Breton, un annelacois en deuil.**

# VIP

MERCREDI, LE 6 MAI 2015  
DE 16H30 À 20H30

---

Cadeau avec achat

Rafraîchissements

Petites bouchées

Tirage de paniers cadeaux

---

LISE WATIER

LA ROCHE-POSAY  
LABORATOIRE DERMATOLOGIQUE

PHYTO

zorah  
VITICULTURE

VICHY  
LABORATOIRES

LIERAC  
LABORATOIRES

JOUVIANCE  
LABORATOIRES

---

10<sup>e</sup> le billet, remboursable lors de la soirée du 6 mai 2015.

Prenez rendez-vous le plus tôt possible.

---

## Jean Coutu

2631, boul. Curé-Labelle  
Prévost, 450 224-0505

**Nouvelle physiothérapeute se joint à l'équipe: Émilie Delorme, pht**



**CLINIQUE MULTI-SOINS DE PRÉVOST**

- Physiothérapeutes et ostéopathe
- Médecine générale
- Médecine de dépistage (Itss, mts, pap test, contraception)

- Psychologue
- Massothérapeute
- Nutritionniste-diététiste
- Infirmière en soins des pieds

- Prélèvements sanguins
- Acupuncture
- Laboratoire d'orthèses et prothèses



**2943, BOUL. DU CURÉ-LABELLE À PRÉVOST 450-224-2189**